

COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU COMITE EDUCATION DU 10 NOVEMBRE

- RAPPEL DES MISSIONS DU COMITE EDUCATION :

Pour le temps scolaire, soutenir les professeurs dans leurs demandes éventuelles.

Pour le temps périscolaire, améliorer la qualité et l'organisation des activités. Le comité assure un suivi et formule des propositions aux structures impliquées pour l'enfant : éducation nationale, conseil municipal, représentants parents d'élèves. Il ne se substitue à aucune d'entre elles, mais cherche à apporter de la cohésion autour de l'intérêt des enfants et faire des propositions autour des choix éducatifs. Son action ne se limite pas à l'école et ses initiatives en matière d'éducation , de prévention et de jeunesse peuvent aller au-delà.

- TOUR DE TABLE, noms et qualité des participants :

Mme Bénito, élue maternelle UPI, mère d'élève.

Mme Bendayan, élue UPI école élémentaire, mère d'élèves.

Mme Wostrikoff, mère d'élève.

Mme Lambaut, responsable du périscolaire.

M. Pezot, ancien intervenant sur le temps parcours découverte.

Mme Maquet, secrétaire de mairie.

M. Bonnafous, directeur de l'école élémentaire.

Mme Binet, conseillère municipale.

M.Le Petit, conseiller municipal.

Mme Belin, conseillère municipale, mère d'élèves.

M.Lubraneski, maire des Molières.

Mme Tréhin, adjointe au maire.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Fauconnier, Mme Bourgault, Mme Sagnella, M. Lossie, M.Gruffeille.

- POINT SUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES :

M. Bonnafous indique que le bilan est globalement positif en particulier l'amplitude horaire du matin qui permet d'aborder les matières mathématiques et français avec plus de quiétude. Ces rythmes apportent un plus à l'apprentissage et à l'attention. Toutefois est constatée une fatigue particulière le jeudi. Du fait du déjeuner tardif pour les élèves qui arrivent tôt le matin en garderie, une collation apportée de la maison a été autorisée.

M. Bonnafous interrogent les représentantes de l'UPI sur les éventuelles remontées des parents d'élèves concernant ce rythme. Certains parents ne sont pas favorables à ce rythme. Pas de remontée sur la fatigue constatée par les enseignant(e)s.

Concernant l'école maternelle, Mme Fauconnier ayant prévu son absence a chargé Mme Tréhin de communiquer sur ce point. Le bilan est positif dans la mesure où les matinées plus longues facilitent les apprentissages.

- **PROJETS EDUCATIFS** : temps parcours découverte

*** Animations pédagogiques avec le PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse) :**

Des animations ayant pour thèmes l'environnement, la biodiversité, le patrimoine, l'agriculture et l'éco-citoyenneté sont proposées par le Parc Naturel. Elles peuvent se dérouler durant le temps Parcours Découverte et le temps scolaire.

Ces actions peuvent être subventionnées par le Parc à hauteur de 80% et plafonné à 500 euros. Pour ce faire deux dossiers distincts doivent être rédigés : un qui concerne l'école et un autre les structures jeunesse. Afin d'harmoniser les interventions école/ temps périscolaire une ou plusieurs rencontres sont prévues avec les responsables de ces temps afin que les projets aient une certaine cohérence entre eux et qu'ils soient dans la mesure du possible en lien avec le projet d'école.

Le PNR propose également à titre gratuit des prêts de malle (outils, supports pédagogiques) ex : la malle « Le jardin un outil pour la découverte du vivant », la malle « Nature de proximité ».

*** Animations pédagogiques prises en charge par les élu(e)s de la délégation environnement :**

Les élu(e)s souhaitent proposer des actions ponctuelles, en lien avec cette délégation, destinées aux élèves durant le parcours découverte.

Présentation par Mme Belin du parcours découverte « environnement ».

4 thèmes proposés: alimentation durable, biodiversité, déchets, mobilité. Les ateliers auraient lieu en mars avril, animés en partie par les élu(e)s et M. Tilotta. en salle ou à l'extérieur. Public concerné : les élèves du CM1.

Mme Bendayan demande que les emails des élu(e)s concerné(e)s soient indiqués dans ce compte-rendu.

La personne référente est Mme Belin : morgane.belin@lesmolieres.fr

Projets d'animation également avec le SIAHVY.

Autres projets :

MDE (Médiathèque départementale de l'Essonne) :

D. Binet nous informe que la MDE met à disposition des médiathèques du département du matériel numérique en prêt gratuit (casque virtuel, imprimante 3D, machine à coudre...) sur des périodes de deux mois. Une formation prise en charge par la MDE accompagne ce prêt. A ce jour, au regard de la situation sanitaire, pas de date de prêt retenue.

Ados : M. Espinosa, conseiller municipal en charge de la Jeunesse, avait envisagé de rencontrer les ados en leur proposant une réunion en décembre. Pour la même raison évoquée ci-dessus elle ne pourra avoir lieu.

Sorties nature :

Projet d'une sortie sur le thème des plantes comestibles. Toujours d'actualité mais nécessité de trouver un intervenant. Mme Belin nous propose de contacter M. Lorient (intervenant au Parc naturel).

Organisation de réunions/ informations autour de l'Education :

M. Le Petit fait part de projets de réunions/ débats sur des sujets précis ayant trait à l'Education et destinés aux parents. Ces rencontres seraient animées par un spécialiste en lien avec le sujet abordé.

Une première réunion devrait se dérouler sur le thème de l'addiction aux écrans en présence d'une psychologue en janvier ou février. Avis demandé aux participants sur le moment le plus judicieux : soirée ? samedi en journée ? La préférence porte sur soirée.

Une question est posée sur l'opportunité d'aborder ce sujet également avec les élèves. M. Bonnafous précise que cela fait partie du programme scolaire.

Mme Bendayan suggère qu'un des prochains sujets pourrait être le harcèlement.

PROJETS CME (Conseil Municipal des Enfants)

M. Lubraneski nous informe que 10 élèves de CM1 et CM2 ont été élu(e)s.

3 commissions de 6 élu(e)s chacune ont été créées : Vivre ensemble/ citoyenneté ; Aménagement/ Nature et Environnement ; Loisirs/ animation-culture.

Ces commissions se réunissent chacune une fois par mois.

Pour plus de précisions concernant les projets de chaque commission M. Lubraneski suggère de consulter le site de la commune. <https://www.lesmolieres.fr/le-conseil-municipal-des-enfants>

La première réunion réunissant la commission « Vivre ensemble » a émis le projet de se rapprocher des personnes âgées. Pour ce faire, dans un premier temps, les enfants ont décidé de fabriquer un petit livret avec des jeux de leur composition. Ce livret sera inséré dans le coffret de Noël distribué à tous les aînés qui ne peuvent pas cette année du fait des mesures sanitaires se réunir pour l'habituel repas de Noël organisé pour eux par la commune. Un message sera également joint dans lequel il sera demandé aux aînés ce qu'ils attendent des enfants.

PROJET AMENAGEMENT cours de l'école maternelle et élémentaire:

Sera un des thèmes de travail de l'année en s'appuyant sur les documents transmis par Claire Leconte. Création d'un groupe de travail spécifique où tous les partenaires doivent être associés (personnel enseignant, personnel périscolaire, élèves, parents d'élèves, élu(e)s). Possibilité de demander également l'aide au PNR qui a déjà travaillé sur ce type de projet. Condition sine qua non pour que ce projet aboutisse. M. Bonnafous propose de s'impliquer dans ce projet et souligne que la réfection de la cour et un réaménagement participeront au bien-être des élèves.

Mme Wostrikoff pense qu'il faudra réfléchir au problème de la canicule. Du fait du manque d'arbres pas d'espace ombragé.

Après consultation du Comité il est décidé dans un premier temps de transmettre aux membres du Comité les documents de Claire Leconte. Dans un second temps, proposer de s'inscrire au groupe de travail.

INFORMATIONS DE L'UPI :

Mme Bendayan informe le Comité que l'UPI est interpellée par des parents d'élèves sur le coût des services périscolaires. L'UPI se renseigne auprès d'autres communes sur les tarifs périscolaires pratiqués. Selon M. Lubraneski il faut pouvoir comparer ce qui est comparable (nombre de personnes encadrant les différents temps, qualité des intervenants...). Mme Bendayan pense qu'une meilleure communication communale sur ce sujet serait judicieuse. Mme Tréhin précise que de son côté elle a interrogé avec l'aide d'Anne-Sophie Matias, agent administratif, les communes de la CCPL.

INFORMATIONS DIVERSES :

Mme Tréhin informe le Comité que des « commissions menus » pourront être programmées avec le prestataire Yvelines Restauration. Il est convenu que cette demande de réunion pour janvier sera faite auprès du prestataire. Il est précisé que ces rencontres se déroulent en journée.

La commune a embauché une personne supplémentaire pour venir en soutien au personnel périscolaire durant le temps repas. En effet, en raison du durcissement des mesures sanitaires qui ne permettent plus aux enfants de l'école élémentaire de se servir seuls, le personnel doit assurer le service des plats et de l'eau.

Depuis quelques jours les élèves prennent le goûter dans le restaurant scolaire. Ceci pour des raisons météorologiques et pour éviter les contacts entre enfants.

La commune a également organisé une cinquième étude afin d'éviter tout brassage de classe. Dans le même esprit une délimitation en cinq zones de la cour de l'école élémentaire va être réalisée par marquage au sol. L'installation de barrières étant plus à risques et prenant de la place.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'environnement M. Pezot nous indique que sur la commune M. Bertrand Dallet pourrait être sollicité comme spécialiste des oiseaux.